

AXE 3: La Ville incitatrice

A] Auprès des Nanterriens, des jeunes, des associations, des propriétaires

<p><u>1. Situation / Contexte</u></p>	<p>Un récent sondage indique que 49% des Français considère que le changement climatique est l'un des enjeux du siècle. La bataille de l'opinion est donc en très bonne voie d'être gagnée.. Mais le succès de la lutte contre l'effet de serre passe par une modification importante des comportements individuels.</p> <p>L'information et la sensibilisation du public constituent alors une action prioritaire à mener. Rappelons que les résultats du « Bilan Carbone Collectivités & Territoires » montrent que les activités inhérentes de la collectivité émettent 8 247 t éq. C alors que l'ensemble des activités liées au fonctionnement du territoire de Nanterre émet 236 304 T eq C. L'activité communale est responsable de 3.5% des émissions de GES et l'ensemble du territoire 96.5%.</p> <p>Depuis mars 2006, le « Relais Info Energie » accueille les habitants et fournit des informations objectives et gratuites sur la maîtrise de l'énergie, sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables. Les conseillers travaillent en synergie avec la Mission Ecologie Urbaine de la Ville dans le cadre de la préparation de manifestations grand public (préparation d'outils de sensibilisation, de débats publics ...).</p> <p>Des conférences sur les enjeux globaux du réchauffement climatique se sont déroulées à l'AGORA, en 2006.</p> <p>Des ateliers thématiques « Climat /énergie » se sont déroulés en mai 2006. Ils ont permis de débattre des questions relatives à l'élaboration du Plan Climat Territorial.</p>
<p><u>2. Objectifs :</u></p>	<ul style="list-style-type: none">- Informers les Nanterriens : pour les inciter à lutter contre les émissions de GES, et à maîtriser leurs consommations énergétiques- Accompagner les Nanterriens dans leurs démarches d'actions,- Favoriser les pratiques de déplacements alternatifs à la voiture- Développer l'éducation à l'environnement auprès des scolaires, des publics jeunes.
<p><u>3.Actions</u></p> <p>1- Energie : Actions pour aider dans les choix énergétiques et la maîtrise des consommations énergétiques</p>	<ul style="list-style-type: none">- Etude de faisabilité pour la création d'une Agence Locale ou Territoriale de l'énergie (actions de conseil et études techniques, actions de formation et de sensibilisation). Cette structure pourrait mener des diagnostics énergétiques, aider à la mise en œuvre de réalisations aux montages de dossiers techniques, et de dossiers de demande de financements...- Dès 2008, avec le dispositif Nanterre Habitat plus, proposition de subventions municipales pour des travaux visant la maîtrise de la consommation énergétique dans l'habitat ancien.- Etude pour l'assistance à la création d'une centrale d'achat par des particuliers demandeurs pour l'acquisition de panneaux solaires thermiques ou panneaux solaires photovoltaïques

<u>2- Déplacement :</u>	- Etude de faisabilité pour la mise en place de services connexes au réseau vert pour les Nanterriens
<u>3- Mobilisation des Nanterriens et des acteurs du territoire</u>	<p>- Ateliers d'éducation aux enjeux des changements climatiques, aux solutions et éco - gestes auprès des scolaires et des publics jeunes</p> <p>- Actions d'information sur les maîtrises des consommations et des dépenses d'énergie des particuliers, informations sur les aides financières existantes</p> <p>- Communiquer sur le Plan Climat Territorial pour informer les Nanterriens des actions de la Ville de Nanterre en faveur de la lutte contre le changement climatique (une page mensuelle sur la thématique dans Nanterre Info ; le site internet, Organisation de journées pédagogiques, conférences...)</p> <p>- Organiser des événements grand public afin de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire : en 2007, lors de la semaine du développement durable, visite des équipements qui ont intégré une ou plusieurs cibles HQE.</p> <p>- Appels à projets développement durable auprès des Nanterriens et des salariés</p>
<u>4. Référents :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'Habitat - CCAS - Mission écologie urbaine - Direction de l'information - Communication
<u>5. Partenaires</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nanterre Habitat Plus - Relais Info Energie - ADEME - Conseil général des Hauts- de-seine - Conseil Régional
<u>6. Indicateurs :</u> <u>a) Promotion des Energies renouvelables</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Surface de panneaux solaires thermiques ou panneaux solaires photovoltaïques installés par les particuliers - Carbone économisé
<u>b) Relais info énergie</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan d'activité du Relais info énergie - Nombre de visiteurs (bilan mensuel)
<u>c) Actions de sensibilisation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'évènements réalisés et nombre de personnes / visiteurs sensibilisés - Nombre d'enfants concernés par les ateliers mis en place - Nombre de jeunes concernés par les ateliers mis en place

AXE 3: La Ville incitatrice

B] Auprès des entreprises et des administrations publiques

<p><u>1. Situation/ contexte</u></p>	<p>Nanterre constitue aujourd'hui un pôle économique important dans l'ouest de la région Ile de France, accueillant sur son territoire 4 500 établissements et plus de 82 000 salariés.</p> <p>Les activités économiques sont génératrices de gaz à effet de serre : 28,3% des émissions du territoire sont induites par les industries et 15,3% des émissions sont dues aux activités tertiaires, soit au total 43,6 % des émissions du territoire (soit 103 140 T eq C) : (source : Bilan carbone « Collectivités & Territoire » de Nanterre).</p> <p>Souvent, des entreprises sont engagées dans des démarches de responsabilité sociétale ou environnementale (RSE) ou plus globalement dans des stratégies de développement durable : il s'agit de faire converger ces engagements avec ceux de la ville, et de développer de nouvelles actions.</p>
<p><u>2. Objectifs</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les contacts Ville/entreprise autour des enjeux et des actions énergie/climat - Favoriser l'engagement des entreprises et des services publics dans des démarches liées à l'énergie et à la réduction des émissions de GES - Aider à l'émergence d'actions collectives autour des préoccupations communes
<p><u>3. Perspectives</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signature par des entreprises du territoire de la « Charte d'engagement territorial » qui comporte un volet environnemental intitulé « Promotion de l'environnement dans le développement durable » : <ul style="list-style-type: none"> ▪ réaliser un bilan des émissions de GES ; ▪ étudier la faisabilité de mettre en place des Plans de déplacements entreprises ; ▪ organiser les livraisons de manière à réduire les conséquences écologiques (réduction des fréquences, utilisation de la voie fluviale , mise en place d'une plateforme ...) - Mise en place de partenariat avec la CCI - Information sur les actions mises en œuvre par la ville dans le cadre du Plan Climat territorial et sensibilisation, lors de rencontres avec les entreprises. - Réflexion sur des actions communes ville/entreprise à engager pour faire baisser les émissions de GES - Organisation d'événements grand public : présentation des démarches engagées dans la ville, actions de sensibilisation auprès des salariés des entreprises

<u>4. Référents :</u>	Direction de l'urbanisme , de la vie économique et de l'emploi Mission écologie urbaine
<u>5. Partenaires</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre de commerce et d'industrie - ADEME - DRIRE
<u>6. Indicateurs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre du PDE initiés - Fréquence des livraisons par entreprise engagée - Nombre de bilans d'émissions de GES réalisés - Nombre d'entreprises sensibilisées - Nombre d'entreprises ayant engagées une démarche de lutte contre le changement climatique - Nombre d'actions de sensibilisations réalisées, nombre de personnes touchées
<u>7. Liens utiles :</u>	<p>Le site de la Chambre de commerce et d'industrie : http://www.ccip.fr Le site de la CCIP dédié à l'environnement : http://environnement.ccip.fr Le site de l'ADEME, rubrique entreprise/énergie : http://www.ademe.fr Le site Plan éco-énergie : www.planecoenergie.org</p>

AXE 3: La Ville incitatrice

C] Auprès des professionnels (artisans chauffagistes)

<p><u>1. Situation/ contexte</u></p>	<p>La prise en compte, dès aujourd'hui, de la lutte contre le changement climatique par l'ensemble du secteur économique sera sans aucun doute génératrice d'emplois locaux.</p> <p>En plus du renforcement de la réglementation, des labels de « performances climat » voient le jour, offrant une garantie de limiter le recours aux énergies fossiles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les artisans et les installateurs d'équipements de chauffage/climatisation feront partie des premiers métiers concernés par l'émergence de ces nouveaux marchés. En effet, à ce jour uniquement 300 installations solaires thermiques ont été recensées en Ile de France.</p>
<p><u>2. Objectifs :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître auprès des professionnels la démarche et les actions engagées par la ville - Inciter les professionnels à se former aux nouvelles technologies.
<p><u>3. Perspectives</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de la ville au partenariat entre la Chambre des Métiers et le Relais Info Energie pour la formation des professionnels aux nouvelles technologies ; - Participation aux événements grand public : présentation par les professionnels de leurs produits auprès du grand public.
<p><u>4. Référents :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'urbanisme , de la vie économique et de l'emploi, MEF - Mission écologie urbaine / Relais info Energie
<p><u>5. Partenaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre des Métiers - Chambre de commerce - ADEME
<p><u>6. Indicateurs :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de professionnels sensibilisés - nombre de professionnels formés - nombre de professionnels locaux participants aux événements grand public
<p><u>7. Liens utiles :</u></p>	<p>Institut Français de l'Environnement (IFEN), au travers de l'observatoire et Réseau des Métiers et Emplois de l'Environnement (ORME), suit l'évolution des métiers de l'environnement : www.ifen.fr/orme</p>

AXE 3: La Ville incitatrice D] Au près des commerçants

<p><u>1. Situation/ contexte</u></p>	<p>Nanterre compte aujourd'hui 86 000 habitants et 82 000 salariés. Elle dispose de près de 1000 commerces répartis sur différents pôles commerciaux aux densités inégales.</p> <p>La densité de commerce à Nanterre est, à l'échelle de la ville, de 58 commerces au km², alors qu'elle est de 97 commerces au km² dans les Hauts de Seine.</p> <p>Par ailleurs le petit commerce représente 12% des mouvements de transports de marchandises à Nanterre et 16.6% des établissements. Ces transports sont à 75% réalisés par des camions inférieurs à 3.5 tonnes. (source : étude A6CMO Transports de marchandises et projet de territoire ville de Nanterre 2002)</p> <p>Les projets commerciaux prévus sur Seine Arche (Terrasses + cœur de quartier Université soit environ 100 000m² de commerces et services supplémentaires) ainsi que dans le centre ville et à la Boule devraient densifier sensiblement les activités des commerces et services sur la ville.</p>
<p><u>2. Objectifs</u></p>	<p>Sensibiliser les commerçants aux changements climatiques et aux actions engagées</p> <p>Inciter les commerçants à intégrer davantage la dimension écologique dans la gestion des livraisons et des déchets</p> <p>Favoriser les actions collectives s'intégrant dans le plan climat de la ville</p>
<p><u>3. Perspectives</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur les actions mises en œuvre dans le cadre du Plan Climat par la Ville de Nanterre et sensibilisation aux enjeux du changement climatique, lors de rencontres avec les commerçants. - Participation aux événements grand public (présentation des démarches engagées) et aux actions de sensibilisation auprès des personnels des commerces indépendants et concentrés. - Prise en considération des initiatives liées au PCT lors des événements commerciaux et notamment dans le cadre de la ferme géante. (présentation de prestataires qui proposent des fournitures respectant l'environnement, stand point info énergie...). - Initier une démarche de mutualisation des livraisons et de recyclage de certains déchets. Traiter particulièrement la question des cartons et du verre. Favoriser les livraisons à domicile.
<p><u>4. Référents :</u></p>	<p>Direction de l'urbanisme et de la vie économique Mission écologie urbaine</p>
<p><u>5. Partenaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Associations de commerçants - Chambre de commerce et d'industrie - Chambre de métiers et de l'artisanat - Plate-forme du commerce équitable
<p><u>6. Indicateurs :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces et services sensibilisés, nombre de salariés concernés. - Nombre de commerces et services ayant engagés une démarche de lutte contre le changement climatique. - Nombre d'actions menées au niveau de la grande distribution
<p><u>7. Liens utiles :</u></p>	<p>Le site de la Chambre de commerce et d'industrie : http://www.ccip.fr Le site de l'ADEME, rubrique entreprise/énergie : http://www.ademe.fr Le site Plan éco-énergie : www.planecoenergie.org Le site de la chambre des métiers et de l'artisanat du 92 : http://www.cm-nanterre.fr/</p>